
CABINET

Arrêté n° 4735 /MEH-CAB. - 
portant nomination des membres du comité de direction
du fonds de développement du secteur de l'électricité (FDSEL)

LE MINISTRE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 14-2003 du 10 avril 2003 portant Code de l'électricité ;

Vu la loi n° 17-2003 du 10 avril 2003 portant création du fonds de développement du secteur de l'électricité ;

Vu le décret n° 2002-369 du 30 novembre 2002 fixant les attributions et la composition des organes de gestion et de tutelle des entreprises et des établissements publics ;

Vu décret n° 2008-560 du 28 novembre 2008 portant approbation des statuts du fonds de développement du secteur de l'électricité ;

Vu le décret n° 2010-123 du 19 février 2010 relatif aux attributions du ministre de l'énergie et de l'hydraulique ;

Vu le décret n° 2010-241 du 16 mars 2010 portant organisation du ministère de l'énergie et de l'hydraulique,

Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement,

ARRETE :

Article premier : Sont nommés membres du comité de direction du fonds de développement du secteur de l'électricité au titre des institutions qu'ils représentent, les cadres ci-après désignés :

- monsieur BEIBAH NDENGO Taylor Cédric, représentant de la Présidence ;
- monsieur MABIALA Norbert, représentant de la Primature ;
- monsieur TCHAKALA KISSENGOU Emile, représentant du ministère en charge de l'électricité ;
- monsieur AKOUANGO Pascal, directeur général du fonds de développement du secteur de l'électricité ;
- monsieur IBATA Romaric, représentant du personnel du Fonds ; 

- monsieur ISSANGA ISSANGA Fabrice et monsieur DIOGO Gilles Patrick, deux personnalités reconnues pour leurs compétences ;
- madame LOUEMBA Patricia Marie Estelle, représentant l'union des consommateurs de l'eau et de l'électricité.

Article 2: Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo./- 

Fait à Brazzaville, le 25 avril 2023

Emile OUSSO 